

Septembre 2019

# ENEDIS

## Alternance/Apprentissage

*Un accord ambitieux : FO signe*

En accueillant des alternants, Enedis remplit ses obligations légales, mais surtout prépare l'avenir de ces jeunes **en leur assurant une formation et un accompagnement de qualité**. L'entreprise prépare aussi son avenir en bénéficiant d'une **source de recrutements variés et compétents**. L'équipe de négociation FO Énergie et Mines avait de nombreuses revendications et propositions pour cet accord. La quasi-totalité a été acceptée. C'est pourquoi FO Énergie et Mines signe le nouvel accord Alternance d'Enedis.

### Une ambition renouvelée

Les dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) sont désormais en bonne place dans la politique RH de l'entreprise. Ils permettent de **renouveler nos compétences** dans les métiers cœurs, mais aussi de **détecter de nouveaux talents** pour les futures activités et de **diversifier nos recrutements**.

- “ 30% des futurs recrutements issus de l'alternance
- “ Développement de l'accueil et l'embauche de femmes ou de personnes en situation de handicap, et pour des personnes éloignées de l'emploi
- “ Création d'un vivier des alternants pour faciliter les embauches entre unités
- “ L'accompagnement des alternants sortants pour faciliter leur embauche à l'externe (partenariats avec d'autres entreprises, contrats tripartites...)

### Des accompagnants valorisés

Dès le début de la négociation, vos représentants FO Énergie et Mines ont insisté sur la **valorisation du rôle du tuteur** que ce soit par l'amélioration de la prime versée, mais aussi par une meilleure reconnaissance de son rôle au quotidien. C'est chose faite !

- “ Une répartition des rôles clarifiée entre le manager et le tuteur
- “ Le tuteur est désormais associé aux recrutements des alternants
- “ Une prime valorisée à 300 euros. En cas de tutorat de deux alternants, les primes sont cumulatives
- “ Abondement du compte personnel de formation (CPF) du tuteur d'un montant de 225 euros
- “ Le manager évalue la mission tutorale, la valorise et la reconnaît
- “ Une filière RH qui appuie et accompagne l'alternant tout au long de son parcours, avec les Correspondants alternance

### Un accueil et un suivi améliorés

Au-delà des engagements réciproques entre l'alternant et l'entreprise, la négociation a permis de **faire avancer favorablement nombre de dispositions**, notamment sur la rémunération, les frais et l'accompagnement social.

- “ Une rémunération supérieure au Code du travail pour tous les alternants
- “ La prise en charge des frais de transports, de repas... dont la prise en charge à 100% des titres d'abonnement pour les trajets quotidiens, ou des indemnités kilométriques vélo, dans la limite de 200 € par an
- “ Une couverture santé et prévoyance ouverte à tous, ainsi que les activités sociales
- “ Une aide pour obtenir le permis B (de 800 à 1 300 euros selon le contrat)
- “ Un soutien pour trouver un logement (aide à la recherche et aide financière)



**Dans ce contexte, FO Énergie et Mines signe un accord ambitieux et porteur de sens pour l'avenir de nos alternants, de leurs accompagnants et de l'entreprise.**

AGIR, NE PAS SUBIR

[www.fnem-fo.org](http://www.fnem-fo.org)

